



LE PROJET «MÈRES AVEC POUVOIR». UN CARREFOUR DE SERVICES POUR JEUNES FEMMES CÉLIBATAIRES DE MONTRÉAL

Map est un acronyme pour «Mères avec pouvoir», une place, une paie, un projet de vie. L'objectif est de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de jeunes mères célibataires, souvent bénéficiaires de «la sécurité du revenu», l'équivalent chez nous de l'allocation parentale d'insertion. Map, qui prend la forme d'un OSBL (Organisme sans but lucratif), se traduit par la construction d'un complexe immobilier comprenant trente logements meublés «transitoires» et des équipements publics adaptés. Une douzaine de partenaires, agissant déjà localement (municipalité, bailleur, organisme de formation, associations de femmes...), sont associés à l'élaboration du projet et contribueront selon leur «spécialité» à la réalisation des parcours d'insertion des jeunes avec une approche globale de la personne. Extrait de ce projet, qui représente l'un des plus gros chantiers du comité «Quartiers ciblés» de la ville de Montréal.

Un projet «branché» sur des besoins et ancré dans son milieu

Le projet Map s'adresse aux mères adolescentes ou jeunes adultes avec enfants âgés de 0 à 5 ans. Certaines données permettent de saisir l'ampleur du phénomène de monoparentalité, dont les conséquences sont le décrochage scolaire, la pauvreté, l'exclusion sociale, l'isolement et la dépendance à l'aide sociale. Une étude établit que, dans le quartier Sainte-Marie (lieu d'implantation du projet), les familles monoparentales représentent 55 % des familles avec enfants, 41% des 15-24 ans ne fréquentent pas l'école, 54 % des locataires affectent plus de 30 % de leur revenu à leur logement. On constate que pour certains groupes, surtout les très jeunes filles, les moyens de prévention traditionnels sont inefficaces.

C'est pour aider à briser le cercle de la dépendance à l'aide sociale et accorder à ces jeunes davantage de pouvoir sur leur vie en tant que femmes, mères, citoyennes et travailleuses que le projet Map a été élaboré. La réflexion s'est

étendue sur plusieurs années puisque le projet a été réfléchi, à l'initiative de l'Institut de Recherche pour le développement social des jeunes, à partir de 1996 et la "quête" de subventions a débuté en 1999. Il est intéressant de noter que le projet est issu d'une coopération entre les milieux communautaire (l'équivalent québécois de notre tissu associatif), institutionnel et universitaire. Ainsi les organismes ayant établi les principes de Map sont les suivants : Inter-Loge Centre-sud (OSBL, société acheteuse qui développe le logement social de type coopératif et qui gère du logement dit "à coût abordable"), CLSC des Faubourgs (équivalent d'un CCAS), le Centre jeunesse de Montréal, la Sécurité du revenu, la Direction de la santé publique de Montérégie, l'Université du Québec à Montréal et le Réseau hébergement femmes. D'autres groupes se sont ajoutés pour l'implantation du projet, comme une école pour jeunes mères mineures, l'Office municipal d'habitation, etc. La majorité des partenaires proviennent tout de même du milieu institutionnel.

Un complexe immobilier constitué de logements et de services adaptés

En considérant ces éléments, le projet Map Montréal se propose donc d'offrir trente unités de logements appropriés et subventionnés, avec services et «support communautaire» sur le site et ouvert au milieu. Il s'agit ici de la masse critique nécessaire pour assurer la rentabilité financière du complexe immobilier et pour motiver l'offre de services spécialisés sur place.

Le logement est transitoire, c'est-à-dire que la jeune mère doit signer un contrat avec Map, où elle s'engage à participer aux activités visant sa réinsertion sociale (formation, études, stages, etc.). La durée de ce contrat peut aller jusqu'à trois ans.

La nature des ménages en cause impose de fournir des logements appropriés de deux chambres, un soin particulier étant porté aux aménagements intérieurs.

Reproduction autorisée sous réserve de mention du producteur et de citation exhaustive



Généralement, à son arrivée au projet, la jeune mère ne pourra compter que sur «le chèque de la Sécurité du revenu» pour assurer sa subsistance et celle de son enfant. Dans les circonstances, et pour toute la durée de son parcours, une subvention sera allouée en vue de limiter à 25% de son revenu le taux de son loyer pour assurer le succès de sa démarche d'insertion. Les logements fournis sont de plus chauffés, éclairés et meublés. Ainsi, sauf pour ce qui concerne le téléphone et le câble télé, la jeune mère n'a qu'un seul paiement mensuel.

Un grand nombre de services sont fournis sur le site dans des locaux aménagés à cet effet. Par exemple, une crèche (80 places), une cuisine commune ou encore des stages de formation en lien avec des activités exercées sur place, telles que gardiennage, travail de bureau, administration, entretien d'immeuble. D'autres activités auront lieu hors site, en particulier celles en rapport avec la scolarisation et l'insertion professionnelle. Tous ces services seront également à la disposition des jeunes mères célibataires habitant le quartier.

Les ressources humaines dans le projet

Map est un «consortium social» où chaque partenaire est responsable de l'administration des services qu'il prodigue, donc de la gestion des ressources humaines, financières et techniques prévues dans le cadre de sa participation dans le projet.

Par contre, la création de 25 nouveaux emplois est prévue : 3 postes de coordination relèveront de «Réseau habitation femmes» et seront affectés à l'intervention auprès de la clientèle résidente et externe ; 22 personnes seront embauchées par le Centre de la petite enfance du Carrefour pour

l'installation d'une garderie de 80 places sur le site.

Map a été officiellement inauguré le premier octobre 2001, en présence du maire de Montréal, Pierre Bourque, et de Mme Louise Harel (ministre de la Métropole et des municipalités). Les 30 logements sont actuellement occupés. Le projet est partiellement en cours depuis janvier 2001 et entier depuis septembre 2001.

Montage financier

Total des investissements :

Gouvernement canadien : 8,6 MF (1,3 M€)

Gouvernement Québec : 10 MF (1,5 M€)

Ville de Montréal : 2,1 MF (320 000 €)

Milieu communautaire : 16,6 MF (2,5 M€). À souligner la participation colossale du milieu (42,63% des investissements totaux), et notamment d'Interloge qui a lancé le programme de construction.

L'originalité du projet réside dans l'approche globale qui est faite de la femme, touchant entre autres aspects, la santé, l'aide psychosociale, la réadaptation, les compétences parentales, la scolarisation, l'employabilité, afin de s'adapter aux besoins réels de chaque individu et de sa famille. L'intervention peut paraître lourde et onéreuse, mais elle pourrait s'avérer rentable, socialement parlant, à moyen et long terme sachant que jusqu'à présent, les mesures étatiques auprès des jeunes mères monoparentales vivant en milieu défavorisé sont restées inefficaces.

Bulletins d'informations on line :
www.unites.uqam.ca/grave/sites/map/map.htm
Coordonnatrice : Michelle Issa :
m.a.p@qc.aira.com

Mots clés : Mère célibataire, insertion sociale et professionnelle, autonomie, femme en difficulté, services collectifs, femme, logement, service de proximité

Rédacteur : Violaine PINEL, 2002/02

Reproduction autorisée sous réserve de mention du producteur et de citation exhaustive

CENTRE DE RESSOURCES ET D'ÉCHANGES POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL & URBAIN
4, rue de Narvik - BP 8054 - 69351 Lyon Cédex 08 - Tél. 04 78 77 01 43 Fax. 04 78 77 51 79 - crdsu@crdsu.org
SIRET 415 021 377 000 15 - APE 913E